

## Travailler à l'Office



L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) est un **établissement public de l'Etat à caractère administratif**.

Il a pour mission de **réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et des habitats et la mise en valeur de celle-ci par la chasse.**



Dans ces domaines, l'Office délivre des formations. Il participe à la mise en valeur et la surveillance de la faune sauvage ainsi qu'au respect de la réglementation relative à la **police de l'environnement** et de la chasse.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

La plupart des agents qui travaillent à l'ONCFS effectuent des missions sur le terrain, en milieu naturel.

Consulter les rubriques suivantes pour connaître les spécificités des métiers et statuts des agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

- [Les personnels de l'ONCFS et leurs métiers](#)
  - [Fonctionnaires de l'environnement](#)
    - [Statut des fonctionnaires de l'environnement](#)
    - [Métiers des fonctionnaires de l'environnement](#)
  - [Personnels administratifs, techniques et ouvriers](#)
    - [Statuts des personnels administratifs, techniques et ouvriers](#)

- [Métiers des personnels administratifs, techniques et ouvriers](#)
- [Autres catégories de personnels](#)
  
- [Concours, recrutements, stages](#)